



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Lieux de construction des six à quatorze réacteurs nucléaires EPR prévus

Question écrite n° 2716

Texte de la question

Mme Angélique Ranc attire l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur la construction de 6 à 14 nouveaux réacteurs nucléaires EPR d'ici 2050 annoncée par Emmanuel Macron en février 2022. D'après le rapport des « travaux relatifs au nouveau nucléaire », EDF estime la mise en service des trois premières paires d'EPR 2 entre 2037 et 2044 pour un coût de 51,7 milliards d'euros. Les trois sites sélectionnés pour la construction de ces nouveaux réacteurs sont la centrale nucléaire de Penly (Seine-Maritime), celle de Gravelines (Nord) et celle du Bugey (Ain) ou de Tricastin (Drôme). Par quelles procédures et sur quels critères ces sites ont-ils été sélectionnés? Enfin, s'agissant de la potentielle construction de 8 autres réacteurs, où en est-on ? Un appel à candidatures est-il prévu pour les villes intéressées telles que Nogent-sur-Seine, qui possède déjà deux réacteurs ? Elle lui demande des précisions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Angélique Ranc](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2716

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er novembre 2022](#), page 5038

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)